



Demande de certificat d'autorisation puits et installation septique

Type de certificat d'autorisation :

- Captage des eaux souterraines Construction d'un système de traitement des eaux usées
- Réparation d'un système de traitement des eaux usées

Usage visé par le certificat :

- Résidentiel Commercial Industriel Agricole Publique

Identification du propriétaire et adresse de travaux :

Nom : _____ Adresse ou lot: _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Identification du requérant :

- Même que propriétaire Procuration inclus

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Identification de l'entrepreneur :

- Même que propriétaire

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ N° R.B.Q. : _____

Capacité de pompage recherché :

- Moins de 75m³/jour

Nature de travaux : _____

Début des travaux : _____ Fin des travaux : _____

- Pour un système de traitement des eaux usées un rapport de recommandation fait par une firme spécialisée (essaie de percolation) doit être inclus.

- le rapport doit inclure la localisation du système projeté
- le rapport doit inclure l'attestation que le système projeté est conforme au règlement (R.R.Q., c. Q-2 r.22)

À la fin des travaux, une attestation de conformité et un plan tel que construit, fait par un professionnel approprié, doivent être transmis à la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska.

- Plan de localisation du puits projeté doit être inclus.

- le plan doit démontrer la présence de cours d'eau, de parcelle en culture, de bâtiment d'élevage, d'enclos d'hivernage, de stockage de déjection animal et d'amas au champ les plus près de l'ouvrage projeté

À la fin des travaux, un rapport de forage doit être transmis à la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska.

Signature du requérant : _____ Date de la demande : _____